



Swiss Re

Convocation

9^e Assemblée générale ordinaire

Swiss Re SA

Vendredi 17 avril 2020, à 14 h 00

Swiss Re, Mythenquai 50/60,
8002 Zurich



Guido Fürer

Patrick Raaflaub

Renato Fassbind

Felix Horber

Walter B. Kielholz



Convocation

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la 9^e Assemblée générale ordinaire de Swiss Re SA.

Date et heure : Vendredi 17 avril 2020, à 14 h 00

Lieu : Swiss Re, Mythenquai 50/60,
8002 Zurich

Information importante : Coronavirus

Une présence personnelle à l'Assemblée générale ordinaire est exclue

Le Conseil fédéral a déclaré «la situation extraordinaire» au sens de la loi sur les épidémies en Suisse à cause du coronavirus et a interdit toutes les manifestations. Dans ce cadre, une présence personnelle à la 9^eAssemblée générale ordinaire est exclue. L'Assemblée générale ordinaire de cette année se tiendra sous une forme écrite (voir aussi le document d'information séparé).

Ordre du jour

Motions concernant l'exercice 2019

1. Rapport annuel (y.c. rapport de gestion), comptes annuels et comptes du Groupe pour l'exercice 2019	8
1.1 Vote consultatif sur le rapport de rémunération	8
1.2 Approbation du rapport annuel (y.c. rapport de gestion), des comptes annuels et des comptes du Groupe pour l'exercice 2019	8
2. Affectation du bénéfice distribuable	8
3. Approbation du montant global de la rémunération variable à court terme des membres de la Direction générale pour l'exercice 2019	9
4. Décharge des membres du Conseil d'administration	10

Motions concernant les exercices 2020/2021

5. Elections	12
5.1 Conseil d'administration et Président du Conseil d'administration	12
5.1.1 Réélection de Walter B. Kielholz comme membre du Conseil d'administration et réélection comme Président du Conseil d'administration en un vote unique	12
5.1.2 Réélection de Raymond K.F. Ch'ien	13
5.1.3 Réélection de Renato Fassbind	13
5.1.4 Réélection de Karen Gavan	14
5.1.5 Réélection de Jay Ralph	15
5.1.6 Réélection de Joerg Reinhardt	15
5.1.7 Réélection de Philip K. Ryan	16
5.1.8 Réélection de Sir Paul Tucker	17
5.1.9 Réélection de Jacques de Vacleroy	17
5.1.10 Réélection de Susan L. Wagner	18
5.1.11 Réélection de Larry Zimpleman	19
5.1.12 Election de Sergio P. Ermotti	19
5.1.13 Election de Joachim Oechsli	20
5.1.14 Election de Deanna Ong	20

5.2	Comité de Rémunération	21
5.2.1	Réélection de Raymond K.F. Ch'ien	21
5.2.2	Réélection de Renato Fassbind	21
5.2.3	Réélection de Joerg Reinhardt	22
5.2.4	Réélection de Jacques de Vaucleroy	22
5.2.5	Election de Karen Gavan	22
5.3	Réélection du Représentant indépendant	22
5.4	Organe de révision	23
5.4.1	Réélection de PwC en tant qu'Organe de révision pour l'exercice 2020 ..	23
5.4.2	Election de KPMG comme nouvel Organe de révision pour l'exercice 2021	23
6.	Approbation de la rémunération	24
6.1	Approbation du montant global maximal de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la durée de fonction entre l'Assemblée générale ordinaire 2020 et l'Assemblée générale ordinaire 2021	24
6.2	Approbation du montant global maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme des membres de la Direction générale pour l'exercice 2021	25
7.	Réduction du capital-actions	27
8.	Approbation d'un nouveau programme de rachat d'actions	29

Veuillez agréer l'assurance de nos sentiments distingués.
Swiss Re SA

Pour le Conseil d'administration



Walter B. Kielholz
Président du Conseil d'administration



Felix Horber
Secrétaire général

Zurich, le 19 mars 2020

Motions concernant l'exercice 2019

Motions concernant l'exercice 2019

1. Rapport annuel (y.c. rapport de gestion), comptes annuels et comptes du Groupe pour l'exercice 2019

1.1 Vote consultatif sur le rapport de rémunération

Le Conseil d'administration recommande d'approuver le rapport de rémunération 2019 contenu dans le rapport financier.

1.2 Approbation du rapport annuel (y.c. rapport de gestion), des comptes annuels et des comptes du Groupe pour l'exercice 2019

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel (y.c. rapport de gestion), les comptes annuels et les comptes du Groupe pour l'exercice 2019.

2. Affectation du bénéfice distribuable

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose que le bénéfice distribuable pour 2019 de Swiss Re SA (la Société) soit employé comme suit :

En millions de CHF

Report à nouveau de l'exercice précédent	4	CHF
Résultat net de l'exercice 2019	932	CHF

Bénéfice distribuable pour l'année	936	CHF
---	------------	------------

Report de réserves facultatives	18 200	CHF
Affectation du bénéfice distribuable	936	CHF
Dividendes issus des réserves facultatives	-1 715	CHF
Réserves facultatives après affectation et versement des dividendes	17 421	CHF

B. Explication

Pour l'exercice 2019, le Conseil d'administration propose un dividende ordinaire de 5,90 CHF, contre 5,60 CHF l'année précédente. Les dividendes seront payés des réserves facultatives. En conséquence, le Conseil d'administration propose d'affecter le bénéfice distribuable de Swiss Re SA d'un montant de 936 millions CHF aux réserves facultatives.

Le dividende ordinaire de 5,90 CHF proposé par le Conseil d'administration correspond à une augmentation de 5,36 % par rapport au dividende ordinaire de 5,60 CHF distribué l'année précédente. Il reflète la solide dotation en capital de Swiss Re SA et tient compte de la génération soutenue de capital du Groupe. Le montant dévolu à la distribution de 1 715 millions CHF équivaut à une distribution brute de 5,90 CHF par action (année précédente: 5,60 CHF par action) sur la base des actions qui donnent droit à distribution au 31 décembre 2019. Le montant total effectif de la distribution dépendra du nombre d'actions en circulation au 20 avril 2020 et donnant droit à

distribution. Aucune distribution n'est effectuée sur les actions détenues par la Société ou ses filiales.

Le versement du dividende ordinaire, après déduction de 35 % au titre de l'impôt anticipé et net de tous frais, est prévu à partir du 23 avril 2020 à tous les actionnaires qui détiennent des actions le 20 avril 2020. A partir du 21 avril 2020, les actions seront négociées ex-dividende.

3. Approbation du montant global de la rémunération variable à court terme des membres de la Direction générale pour l'exercice 2019

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose que les actionnaires approuvent un montant global de rémunération variable à court terme pour les membres de la Direction générale au titre du précédent exercice écoulé 2019 de 14 144 529 CHF.

B. Explications

La proposition d'approuver un montant global de rémunération variable à court terme de 14 144 529 CHF au titre de l'exercice 2019 pour les 16 personnes ayant été membres de la Direction générale à un moment donné de l'exercice 2019 repose sur différents facteurs. En particulier, la performance à la fois en US GAAP et économique du Groupe (composé de Swiss Re SA et de ses filiales détenues directement et indirectement) en 2019 a été considérablement impactée par les catastrophes naturelles et techniques ainsi que par une hausse de la sinistralité dans le secteur responsabilité civile et accidents aux Etats-Unis. L'incidence de ces événements s'est faite ressentir au niveau des résultats de Property & Casualty Reinsurance comme de Corporate Solutions. Celle-ci a été compensée partiellement par l'excellent résultat des investissements du Groupe, tiré pour l'essentiel par une forte performance des marchés financiers et les gains enregistrés par le portefeuille à revenu fixe. Life & Health Reinsurance a enregistré de solides résultats, à la fois US GAAP et économiques. Life Capital a continué à générer d'importantes liquidités brutes pour le Groupe.

Le montant global proposé de 14 144 529 CHF comprend la totalité de l'« Annual Performance Incentive » (API) pour les 16 personnes ayant été membres de la Direction générale à un moment donné de l'exercice, en prorata de la période durant laquelle elles ont occupé une fonction au sein de la Direction générale (le cas échéant). Parmi ces 16 personnes, neuf ont exercé leurs fonctions au sein de la Direction générale sur l'exercice complet et sept durant une partie de l'exercice.

Le montant global de l'API total pour la Direction générale approuvé par l'Assemblée générale ordinaire 2019 au titre de l'exercice 2018 s'est élevé à 14 339 563 CHF. Ce montant a été calculé en année pleine pour toutes les personnes et non en prorata de la période durant laquelle elles ont occupé une fonction au sein de la Direction générale (le cas échéant). Le montant global de l'API total au titre de l'exercice 2018, calculé selon la méthode appliquée pour le montant global de l'API total au titre de l'exercice 2019, aurait été de 13 684 179 CHF.

Motions concernant l'exercice 2019

L'API est expliqué en détail dans le rapport de rémunération 2019 aux pages 125–126 du rapport financier.

Le montant global proposé couvre à la fois la part de l'API versée immédiatement en espèces ainsi que la part différée de l'API. La part en espèces de l'API est payée au deuxième trimestre 2020, supposant l'approbation par les actionnaires lors de l'Assemblée générale ordinaire 2020. La part différée de l'API est soumise à un délai de mesure de performance de trois ans selon le plan «Value Alignment Incentive» (VAI) de Swiss Re. Le paiement final du VAI tient compte de la moyenne sur trois ans de la marge bénéficiaire des années précédentes publiée dans le cadre du «Economic Value Management» (EVM). Le montant finalement payé s'échelonne entre 50 pour cent et 150 pour cent de l'API différé. Pour le CEO du Groupe, 50 pour cent de l'API total sont reportés dans le VAI. Pour les autres membres de la Direction générale, 45 pour cent de l'API total sont reportés dans le VAI. Le VAI est expliqué en détail dans le rapport de rémunération 2019 à la page 126 du rapport financier.

Le montant global proposé est brut avant déduction des cotisations des employés aux assurances sociales. Le montant exclut une valeur estimée de 883 000 CHF (par rapport à l'API total) pour les cotisations patronales totales obligatoires aux taux en vigueur payables par Swiss Re aux assurances sociales légales. Les cotisations sociales patronales réelles continueront d'être publiées durant les exercices pendant lesquels elles seront dues et payées.

Un membre de la Direction générale perçoit actuellement l'API en dollars américains (USD) et deux autres le perçoivent en livres britanniques (GBP). Le montant global proposé inclut la conversion de l'API pour ces trois membres de la Direction générale aux taux de change moyens 2019 de 1 CHF = 1.005596 USD et de 1 CHF = 0.788502 GBP, respectivement. Toute fluctuation du taux de change jusqu'au paiement final de l'API est exclue.

4. Décharge des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose que les membres du Conseil d'administration soient déchargés pour l'exercice 2019.

Motions concernant les exercices 2020/2021

5. Elections

5.1 Conseil d'administration et Président du Conseil d'administration

L'art. 14, al. 2 en lien avec l'art. 7, chiffre 2 des Statuts requiert une élection annuelle et individuelle des membres du Conseil d'administration et du Président du Conseil d'administration.



5.1.1 Réélection de Walter B. Kielholz comme membre du Conseil d'administration et réélection comme Président du Conseil d'administration en un vote unique

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Walter B. Kielholz au Conseil d'administration et de le réélire comme Président du Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire en un vote unique.

B. Explication

Walter B. Kielholz a été élu au Conseil d'administration de la Compagnie Suisse de Réassurances SA en 1998 et au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2011 lors de sa fondation. Walter B. Kielholz a été Vice-Président de 2003 à avril 2009 et est Président du Conseil d'administration depuis mai 2009. Il préside le Comité Présidentiel et de Gouvernance.

Walter B. Kielholz a débuté sa carrière auprès de General Reinsurance Corporation, Zurich, en 1976, où il a occupé plusieurs postes aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Italie avant de devenir responsable Marketing Europe de la société. En 1986, il a intégré Credit Suisse, au sein duquel il était chargé des relations clientèle avec les grands groupes d'assurances. Il a rejoint Swiss Re en 1989 et est devenu membre de la Direction générale en 1993. Il a assumé la fonction de Chief Executive Officer de 1997 à 2002. Il a également été membre du Conseil d'administration de Credit Suisse Group SA de 1999 à 2014 et en a été le Président de 2003 à 2009.

Walter B. Kielholz est Vice-Président de l'Institute of International Finance, membre de la Table ronde européenne sur les services financiers et Président de la Zürcher Kunstgesellschaft.

Walter B. Kielholz, ressortissant suisse né en 1951, est titulaire d'un diplôme en finance et comptabilité d'entreprise de l'Université de Saint-Gall, Suisse.



5.1.2 Réélection de Raymond K.F. Ch'ien

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Raymond K.F. Ch'ien au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Raymond K.F. Ch'ien a été élu au Conseil d'administration de la Compagnie Suisse de Réassurances SA en 2008 et au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2011 lors de sa fondation. Il est membre du Comité de Rémunération et du Comité d'Investissement. Il est également membre du Conseil d'administration de Swiss Re Asia Pte. Ltd.

Raymond K.F. Ch'ien a été Directeur général du groupe Lam Soon Hong Kong de 1984 à 1997, Président du Conseil d'administration de CDC Corporation, une société de développement logiciel, de 1999 à 2011 et Président du Conseil d'administration de MTR Corporation Limited, qui opère un des principaux réseaux de transport public à Hong Kong, de 2003 à 2015. Raymond K.F. Ch'ien est Président du Conseil d'administration de Hang Seng Bank Ltd et membre des Conseils d'administration de China Resources Power Holdings Company Ltd et de Hongkong and Shanghai Banking Corporation Ltd. Raymond K.F. Ch'ien est également Président honoraire de la Federation of Hong Kong Industries.

Raymond K.F. Ch'ien, ressortissant chinois né en 1952, est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Pennsylvanie, Etats-Unis.



5.1.3 Réélection de Renato Fassbind

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Renato Fassbind au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Renato Fassbind a été élu au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2011. Il a été désigné Vice-Président du Conseil d'administration en 2012 et Lead Independent Director en 2014. Il préside le Comité de Nomination et le Comité d'Audit et il est membre du Comité Présidentiel et de Gouvernance et du Comité de Rémunération.

Motions concernant les exercices 2020/2021

Après deux ans chez Kunz Consulting AG, Renato Fassbind a rejoint F. Hoffmann-La Roche SA en 1984 et est devenu responsable de l'audit interne en 1988. De 1986 à 1987, il a travaillé comme expert-comptable chez Peat Marwick à New Jersey, Etats-Unis. En 1990, il a intégré ABB SA en qualité de responsable Corporate Staff Audit et, de 1997 à 2002, il a été Chief Financial Officer et membre du Comité de direction du Groupe. En 2002, il a rejoint Diethelm Keller Holding SA en tant que Group Chief Executive Officer. De 2004 à 2010, il a assumé la fonction de Chief Financial Officer et siégé à la Direction générale de Credit Suisse Group SA. Renato Fassbind est membre des Conseils d'administration de Kühne + Nagel International SA et de Nestlé SA.

Renato Fassbind, ressortissant suisse né en 1955, est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Zurich, Suisse, et a obtenu le diplôme de Certified Public Accountant (CPA) à Denver, Etats-Unis.



5.1.4 Réélection de Karen Gavan

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Karen Gavan au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Karen Gavan a été élue au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2018. Elle est membre du Comité d'Audit. Elle est également membre du Conseil d'administration de Swiss Re America Holding Corporation.

Au début de sa carrière, Karen Gavan a exercé des fonctions financières auprès de Prudential Insurance, Imperial Life et Canada Life. Elle a rejoint Transamerica Life Canada en 1992 en tant que Chief Financial Officer. Au fil du temps, elle s'est vue confier des responsabilités supplémentaires, en cumulant notamment les fonctions d'Executive Vice President et de Chief Financial Officer de Transamerica Life Canada/AEGON Canada de 2000 à 2002, avant d'assumer la fonction de Chief Operating Officer de la société entre 2003 et 2005. Karen Gavan a exercé plusieurs mandats d'administratrice à partir de 2005. Elle a intégré le Conseil d'administration d'Economical Insurance en 2008 et, jusqu'à sa retraite en novembre 2016, elle a aussi été durant cinq ans Président et Chief Executive Officer d'Economical Insurance, dont elle a préparé l'introduction en bourse. Sous sa direction, la compagnie a lancé également SONNET, le premier assureur entièrement numérique du Canada. Karen Gavan est membre des Conseils d'administration de Mackenzie Financial Corporation et de HSBC Bank Canada.

Karen Gavan, ressortissante canadienne née en 1961, est titulaire d'un Honours Bachelor en commerce de l'Université Lakehead, Canada, et elle est Fellow, Institute of Chartered Accountants of Ontario, Canada.



5.1.5 Réélection de Jay Ralph

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Jay Ralph au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Jay Ralph a été élu au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2017. Il est membre du Comité Finances et Risques.

Jay Ralph a été membre du Directoire d'Allianz SE de 2010 à 2016. Parallèlement, il a exercé des mandats au sein de plusieurs Conseils d'administration de filiales d'Allianz SE. Entre 2007 et 2009, il a occupé le poste de Chief Executive Officer d'Allianz Re, après avoir été Président et Chief Executive Officer d'Allianz Risk Transfer de 1997 à 2006. Avant d'intégrer Allianz, Jay Ralph a été successivement auditeur chez Arthur Andersen & Company, Investment Officer à la Northwestern Mutual Life Insurance Company, Président de Centre Re Bermuda Ltd et membre du Conseil exécutif de Zurich Re. Jay Ralph est membre du Conseil consultatif des pensions de Siemens ainsi que du Conseil de la fondation et du Comité d'innovation du musée Georgia O'Keeffe.

Jay Ralph, ressortissant américain et suisse né en 1959, est titulaire d'un MBA en finance et en économie de l'Université de Chicago, Etats-Unis, et d'un BBA en finance et en comptabilité de l'Université du Wisconsin, Etats-Unis. Il est par ailleurs Certified Public Accountant (CPA), Chartered Financial Analyst (CFA) ainsi que Fellow, Life Management Institute (FLMI).



5.1.6 Réélection de Joerg Reinhardt

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Joerg Reinhardt au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Joerg Reinhardt a été élu au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2017. Il est membre du Comité de Nomination et du Comité de Rémunération.

Joerg Reinhardt est Président du Conseil d'administration de Novartis depuis 2013. Il est également Président du Conseil de fondation de la Novartis Foundation. Il a été Président du Directoire et du Comité exécutif de Bayer HealthCare SA entre 2010 et 2013. Avant cela, il a exercé plusieurs fonctions dirigeantes chez Novartis. Il a notamment été Chief Operating Officer de 2008 à 2010 et

Motions concernant les exercices 2020/2021

il a dirigé la division Vaccins et Diagnostics de 2006 à 2008. Dans les années précédentes, il a occupé des postes de responsabilité dans le domaine de la recherche et du développement principalement. Joerg Reinhardt a débuté sa carrière en 1982 chez Sandoz Pharma SA, une des sociétés qui ont précédé Novartis.

Joerg Reinhardt, ressortissant allemand né en 1956, est titulaire d'un doctorat en pharmacie de l'Université de la Sarre, Allemagne.



5.1.7 Réélection de Philip K. Ryan

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Philip K. Ryan au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Philip K. Ryan a été élu au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2015. Il préside le Comité Finances et Risques et est membre du Comité Présidentiel et de Gouvernance et du Comité d'Audit. Il est également Président du Conseil d'administration de Swiss Re America Holding Corporation.

Philip K. Ryan a occupé plusieurs postes au sein de Credit Suisse entre 1985 et 2008. Il a, entre autres, été Président du Conseil d'administration du Financial Institutions Group, Chief Financial Officer de Credit Suisse Group SA, Chief Financial Officer de Credit Suisse Asset Management et Managing Director de CSFB Financial Institutions Group. Puis, de 2008 à 2012, il a été Chief Financial Officer de Power Corporation of Canada. A ce titre, il a été membre des Conseils d'administration d'IGM Financial Inc., de Great-West Lifeco Inc., ainsi que de plusieurs de leurs filiales, dont Putnam Investments. Philip K. Ryan est Operating Partner à Corsair Capital, membre du Conseil consultatif de NY Green Bank et membre du Smithsonian National Board.

Philip K. Ryan, ressortissant américain né en 1956, est titulaire d'un MBA de la Kelley School of Business, Université de l'Indiana, Etats-Unis, et d'un Bachelor en ingénierie industrielle et système de l'Université de l'Illinois, Etats-Unis.



5.1.8 Réélection de Sir Paul Tucker

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Sir Paul Tucker au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Sir Paul Tucker a été élu au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2016. Il est membre du Comité Finances et Risques et du Comité d'Investissement.

Sir Paul Tucker a été Vice-Gouverneur de la Banque d'Angleterre de 2009 à 2013. Il a occupé diverses fonctions dirigeantes au sein de la Banque d'Angleterre à partir de 1980, y compris en tant que membre du Monetary Policy Committee, du Financial Policy Committee, du Prudential Regulatory Authority Board et du Court of Directors. Il a aussi été membre du Comité de pilotage du Conseil de stabilité financière du G20 et membre du Conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux. En 2014, il a été fait chevalier pour services rendus à la banque centrale. Sir Paul Tucker est l'auteur de *Unelected Power: The Quest of Legitimacy in Central Banking and the Regulatory State* (Princeton University Press, 2018). Sir Paul Tucker est Président du Systemic Risk Council et Research Fellow de la Harvard Kennedy School of Government ainsi que membre du Conseil d'administration du Financial Services Volunteers Corps. Il est également Senior Fellow du Harvard Center for European Studies, Governor de la Ditchley Foundation et Président du National Institute of Economic and Social Research (UK).

Sir Paul Tucker, ressortissant britannique né en 1958, est diplômé du Trinity College, Cambridge, Royaume-Uni, où il a obtenu un BA en mathématiques et philosophie.



5.1.9 Réélection de Jacques de Vaucleroy

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Jacques de Vaucleroy au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Jacques de Vaucleroy a été élu au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2017. Il préside le Comité de Rémunération et est membre du Comité Présidentiel et de Gouvernance, du Comité de Nomination et du Comité d'Investissement. Il est également Président des Conseils d'administration de Swiss Re Europe SA et de Swiss Re International SE.

Motions concernant les exercices 2020/2021

Jacques de Vaucleroy a été membre du Comité de direction du groupe AXA de 2010 à 2016, Chief Executive Officer d'AXA pour les régions Europe du Nord, Europe centrale et Europe de l'Est ainsi que Chief Executive Officer de Global Life & Savings. Il a exercé par ailleurs plusieurs mandats au sein de Conseils d'administration et de surveillance de sociétés du groupe AXA. Avant de rejoindre AXA, il a occupé pendant 24 ans plusieurs postes de responsabilité chez ING Group, principalement dans les domaines bancaire, de la gestion d'actifs et de l'assurance. Il a notamment été membre du Conseil exécutif d'ING Group de 2006 à 2009, en charge des activités d'assurance et de gestion d'actifs en Europe. Jacques de Vaucleroy est Vice-Président du Conseil d'administration d'Ahold Delhaize et membre des Conseils d'administration de Colt Technology Services Group plc, de Fidelity International Limited, d'Eight Roads Holdings Limited et de Zabka Polska SA, de la Fondation Simão I. Patiño et de l'organisation à but non lucratif TADA.

Jacques de Vaucleroy, ressortissant belge né en 1961, est titulaire d'un master en droit de l'Université catholique de Louvain, Belgique, et d'un master en droit des affaires de la Vrije Universiteit Brussel, Belgique.



5.1.10 Réélection de Susan L. Wagner

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Susan L. Wagner au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Susan L. Wagner a été élue au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2014. Elle préside le Comité d'Investissement et est membre du Comité Présidentiel et de Gouvernance, du Comité de Nomination et du Comité Finances et Risques.

Susan L. Wagner est co-fondatrice de BlackRock, où elle a occupé le poste de Vice-Présidente et siégé aux Global Executive et Operating Committees avant son départ à la retraite en 2012. Durant les quelque 25 années qu'elle a passées auprès de BlackRock, Susan L. Wagner a occupé plusieurs postes tels que Chief Operating Officer et responsable des départements Strategy, Corporate Development, Investor Relations, Marketing and Communications, Alternative Investments et International Client Businesses. Avant de fonder BlackRock, Susan L. Wagner a été Vice-Présidente chez Lehman Brothers pour les activités banque d'investissement et marchés financiers des établissements de crédit hypothécaire et d'épargne. Susan L. Wagner siège aux Conseils d'administration d'Apple Inc., de BlackRock, Inc. et de Color Genomics, Inc. et est membre du Conseil de fondation du Wellesley College, Etats-Unis.

Susan L. Wagner, ressortissante américaine née en 1961, est titulaire d'un BA en anglais et en économie du Wellesley College, Etats-Unis, et d'un MBA en finance de l'Université de Chicago, Etats-Unis.



5.1.11 Réélection de Larry Zimpleman

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Larry Zimpleman au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Larry Zimpleman a été élu au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2018. Il est membre du Comité Finances et Risques.

Larry Zimpleman a démarré sa vie professionnelle en 1971 en tant qu'actuaire stagiaire dans The Principal Financial Group, une société de gestion de placements proposant des solutions assurantielles, des services de gestion de patrimoine et des produits de retraite pour des clients particuliers et institutionnels. De 1976 à 2006, il a occupé plusieurs postes d'encadrement et de direction dans cette société, dont il est devenu le Président et le Chief Executive Officer en 2008, puis le Président du Conseil d'administration en 2009. En août 2015, Larry Zimpleman s'est retiré de son poste de Président et de Chief Executive Officer. Il est resté membre du Conseil d'administration jusqu'à mai 2016. Larry Zimpleman est membre des Conseils de fondation de l'Université Drake et de l'Iowa Clinic.

Larry Zimpleman, ressortissant américain né en 1951, est titulaire d'un Bachelor en sciences de l'Université Drake, Etats-Unis, et a obtenu un MBA de la même université. Il est membre de la Society of Actuaries, Etats-Unis.



5.1.12 Election de Sergio P. Ermotti

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Sergio P. Ermotti au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Sergio P. Ermotti est Group Chief Executive Officer et membre du Conseil de direction du groupe UBS depuis 2011. Avant de rejoindre UBS, il a été à la tête de la division Markets & Investment Banking d'Unicredit à partir de 2005, puis Group Deputy Chief Executive Officer de 2007 à 2010, en charge des activités de banque de financement et d'investissement et de banque privée. Il a débuté sa carrière professionnelle chez Merrill Lynch en 1987, où il a occupé plusieurs postes dans les domaines des dérivés sur actions et des marchés des capitaux avant de devenir co-responsable de l'unité Global Equity Markets et membre du Comité exécutif de la division

Motions concernant les exercices 2020/2021

Global Markets & Investment Banking en 2001. Sergio P. Ermotti est membre du Conseil d'administration d'UBS Switzerland SA et administrateur de la chambre de commerce suisse-américaine.

Sergio P. Ermotti, ressortissant suisse né en 1960, est titulaire d'un diplôme fédéral d'expert bancaire et a achevé l'Advanced Management Programme de l'Université d'Oxford, Royaume-Uni.



5.1.13 Election de Joachim Oechslin

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Joachim Oechslin au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Joachim Oechslin a commencé sa carrière en 1998 en tant que consultant spécialisé dans le secteur des services financiers chez McKinsey & Company. En 2001, il a rejoint Winterthur Assurances en Suisse, où il a été Chief Risk Officer de Winterthur Life & Pensions jusqu'en 2003, puis Group Chief Risk Officer du groupe Winterthur de 2003 à 2006. Joachim Oechslin est devenu membre du Comité de direction du groupe Winterthur en 2006. A la suite de l'acquisition du groupe Winterthur par AXA en 2006, il a occupé la fonction de Group Chief Risk Officer adjoint du groupe AXA en France. En 2007, il a intégré le groupe Munich Re en Allemagne en tant que Group Chief Risk Officer et membre du Comité du Groupe. En 2013, il a rejoint le groupe Credit Suisse, en Suisse, au poste de Group Chief Risk Officer, tout en devenant membre du Conseil de direction du Groupe, fonctions qu'il a occupées de janvier 2014 jusqu'à février 2019. A l'heure actuelle, Joachim Oechslin est conseiller senior auprès du groupe Credit Suisse.

Joachim Oechslin, ressortissant suisse né en 1970, est titulaire d'un diplôme en ingénierie électrique de l'Ecole technique supérieure (HTL), Winterthur, Suisse, et d'un master en mathématiques de l'Ecole polytechnique fédérale (ETH) de Zurich, Suisse.



5.1.14 Election de Deanna Ong

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Deanna Ong au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Deanna Ong est depuis 2008 Managing Director et depuis 2017 Chief People Officer et membre du Comité exécutif groupe du GIC, un fonds souverain créé par le gouvernement de Singapour. Depuis 2018, elle est également membre du Conseil d'administration et Présidente du Comité d'audit de Swiss Re Asia Pte. Ltd., la filiale de Swiss Re dédiée aux activités de réassurance dans la région Asie. Deanna Ong a rejoint le GIC en 1994 et a exercé différentes fonctions dans le domaine des investissements financiers, cotés et non cotés, jusqu'en 2009. Entre 2009 et 2014, elle a été Directrice financière, en charge de la gestion financière de l'ensemble du portefeuille du GIC. En 2012, elle a en outre pris la responsabilité des ressources humaines, de l'organisation et de la gouvernance d'entreprise. Avant d'intégrer le GIC, elle a été comptable fiscaliste chez Arthur Andersen & Co. Deanna Ong est membre du Conseil d'administration de l'International Forum of Sovereign Wealth Funds.

Deanna Ong, ressortissante singapourienne née en 1971, est titulaire d'un Bachelor en comptabilité de l'Université de technologie de Nanyang, Singapour, et a suivi le Stanford Executive Program de l'Université de Stanford, Etats-Unis.

5.2 Comité de Rémunération

L'art. 19, al. 1 en liaison avec l'art. 7, chiffre 2 des Statuts prévoit l'élection annuelle et individuelle des membres du Comité de Rémunération du Conseil d'administration (le Comité de Rémunération).

5.2.1 Réélection de Raymond K.F. Ch'ien

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Raymond K.F. Ch'ien au Comité de Rémunération pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Le curriculum vitae de Raymond K.F. Ch'ien est inclus dans le point 5.1.2 de l'ordre du jour et dans le rapport financier 2019 au chapitre Corporate Governance. Il est également disponible sur internet à l'adresse www.swissre.com/boardofdirectors.

5.2.2 Réélection de Renato Fassbind

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Renato Fassbind au Comité de Rémunération pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Le curriculum vitae de Renato Fassbind est inclus dans le point 5.1.3 de l'ordre du jour et dans le rapport financier 2019 au chapitre Corporate Governance. Il est également disponible sur internet à l'adresse www.swissre.com/boardofdirectors

Motions concernant les exercices 2020/2021

5.2.3 Réélection de Joerg Reinhardt

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Joerg Reinhardt au Comité de Rémunération pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Le curriculum vitae de Joerg Reinhardt est inclus dans le point 5.1.6 de l'ordre du jour et dans le rapport financier 2019 au chapitre Corporate Governance. Il est également disponible sur internet à l'adresse www.swissre.com/boardofdirectors

5.2.4 Réélection de Jacques de Vaucleroy

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Jaques de Vaucleroy au Comité de Rémunération pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Le curriculum vitae de Jacques de Vaucleroy est inclus dans le point 5.1.9 de l'ordre du jour et dans le rapport financier 2019 au chapitre Corporate Governance. Il est également disponible sur internet à l'adresse www.swissre.com/boardofdirectors

5.2.5 Election de Karen Gavan

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Karen Gavan en tant que nouveau membre du Comité de Rémunération pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Le curriculum vitae de Karen Gavan est inclus dans le point 5.1.4 de l'ordre du jour et dans le rapport financier 2019 au chapitre Corporate Governance. Il est également disponible sur internet à l'adresse www.swissre.com/boardofdirectors

5.3 Réélection du Représentant indépendant

D'après l'art. 7, chiffre 3 des Statuts, il revient à l'Assemblée générale d'élire le Représentant indépendant.

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Proxy Voting Services GmbH, Zurich, comme Représentant indépendant pour une durée de fonction d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Le Conseil d'administration propose de réélire Proxy Voting Services GmbH, Zurich, comme Représentant indépendant. Proxy Voting Services GmbH, Zurich, a été élu comme Représentant

indépendant par l'Assemblée générale ordinaire depuis 2014. Son CEO, M. René Schwarzenbach, avait déjà rempli la fonction de Représentant indépendant des actionnaires de Swiss Re SA les années précédentes. Il est indépendant et jouit d'une grande expérience dans cette fonction et ses procédures respectives.

5.4 Organe de révision

L'art. 20 des Statuts prévoit l'élection annuelle de l'Organe de révision.

5.4.1 Réélection de PwC en tant qu'Organe de révision pour l'exercice 2020

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire PricewaterhouseCoopers SA (PwC), Zurich, comme Organe de révision pour un mandat d'un an, pour l'exercice débutant au 1er janvier 2020.

B. Explication

Sur proposition du Comité d'Audit, le Conseil d'administration recommande la nomination de PwC comme Organe de révision pour un dernier mandat d'un an, pour l'exercice débutant au 1er janvier 2020. Etant donné que PwC a exercé ce mandat pour le Groupe depuis 1991, le Conseil d'administration recommande d'élire un nouvel Organe de révision pour l'exercice débutant au 1er janvier 2021 sous le point suivant de l'ordre du jour (5.4.2). Au cours de l'exercice débutant au 1er janvier 2020, PwC accompagnera également la transition vers la prise de fonction du nouvel auditeur externe.

PwC a fait ses preuves en tant que société d'audit professionnelle et efficace, qui satisfait aux exigences élevées d'un groupe mondial de (ré)assurance. PwC a confirmé au Comité d'Audit qu'il satisfaisait aux exigences d'indépendance requises pour l'exercice de son mandat d'Organe de révision. D'autres informations sur l'Organe de révision figurent dans le rapport financier 2019 au chapitre Corporate Governance.

5.4.2 Election de KPMG comme nouvel Organe de révision pour l'exercice 2021

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire KPMG SA (KPMG), Zurich, comme Organe de révision pour un mandat d'un an, pour l'exercice débutant au 1er janvier 2021.

B. Explication

Sur proposition du Comité d'Audit, le Conseil d'administration recommande la nomination de KPMG comme nouvel Organe de révision pour un mandat d'un an pour **l'exercice 2021**, débutant au 1er janvier. En septembre 2018, le Comité d'Audit avait décidé de lancer un appel d'offre au premier trimestre 2019 afin de recruter un nouvel auditeur externe du Groupe. A l'issue d'un processus d'appel d'offre approfondi, le Conseil d'administration a décidé, sur proposition du Comité d'Audit, de recommander à l'Assemblée générale ordinaire 2020 l'élection de KPMG comme nouvelle société d'audit externe en remplacement de PwC pour l'exercice débutant au 1er janvier 2021. Dans son communiqué de presse sur les résultats semestriels 2019 en US GAAP du 31 juillet 2019, Swiss Re a annoncé publiquement la décision du Conseil d'administration de

Motions concernant les exercices 2020/2021

proposer KPMG comme nouvel Organe de révision. KPMG est proposé à l'élection pour l'exercice débutant au 1er janvier 2021 dès à présent, de manière à fournir une sécurité en matière de planification durant la phase de transition et de garantir une transition efficace et ordonnée.

6. Approbation de la rémunération

6.1 **Approbation du montant global maximal de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la durée de fonction entre l'Assemblée générale ordinaire 2020 et l'Assemblée générale ordinaire 2021**

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose que les actionnaires approuvent un montant global maximal de 10 300 000 CHF au titre de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour le mandat suivant jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2021.

B. Explication

Conformément à l'article 24, alinéa 2 des Statuts, le montant global maximal de la rémunération proposé couvre à la fois la part allouée en espèces (60%) et la part allouée en actions (40%, bloquée pendant quatre ans) ainsi que certains autres avantages mineurs. Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent qu'une rémunération fixe. Ils ne perçoivent ni rémunération variable, ou sous conditions de performance, ni stock-options. Le montant global maximal proposé comprend également les honoraires versés par des sociétés du Groupe. Le montant global maximal approuvé par les actionnaires pour la durée du mandat de l'Assemblée générale ordinaire 2019 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2020 était de 9 900 000 CHF, et le montant total payé aux 13 membres du Conseil d'administration pendant cette période était de 9 604 510 CHF (voir détails dans le rapport de rémunération 2019 à la page 147 du rapport financier).

Le montant global maximal de 10 300 000 CHF proposé jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2021 reflète les changements dans la composition du Conseil d'administration et de ses comités. Le montant global maximal proposé a été déterminé en supposant que l'ensemble des 14 personnes proposées à la (ré)élection soient (ré)élues en tant que membres du Conseil d'administration (et de son Comité de Rémunération) lors de l'Assemblée générale ordinaire 2020. La rémunération des membres du Conseil d'administration est expliquée en détail dans le rapport de rémunération 2019, à la page 131 du rapport financier.

Le montant global proposé est brut avant déduction des cotisations des membres aux assurances sociales. Il exclut un montant estimé à 501 000 CHF pour les cotisations patronales totales obligatoires aux taux en vigueur payables par Swiss Re aux assurances sociales légales. Les cotisations sociales patronales réelles versées par la Société continueront d'être publiées durant les exercices pendant lesquels elles seront dues et payées.

Le montant global proposé inclut également les honoraires que quatre membres du Conseil d'administration percevront en USD, en EUR et en GBP, respectivement, en raison de leurs mandats d'administrateur dans d'autres compagnies du Swiss Re Groupe. Les taux de change applicables pour les honoraires de ces quatre membres du Conseil d'administration sont les taux de change moyens 2019 de 1 CHF = 1,005596 USD, 1 CHF = 0,897927 EUR et de 1 CHF = 0,788502 GBP, respectivement. Toute fluctuation du taux de change jusqu'au paiement final des honoraires est exclue.

6.2 Approbation du montant global maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme des membres de la Direction générale pour l'exercice 2021

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose que les actionnaires approuvent un montant global maximal de 37 700 000 CHF au titre de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme des membres de la Direction générale pour l'exercice 2021.

B. Explication

Conformément à l'article 24, alinéas 1, 3, 4 et 6 à 9 des Statuts, le montant global maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme proposé pour les membres de la Direction générale au titre de l'exercice 2021 est calculé pour un total de 14 membres actifs attendus et un ancien membre attendu. Il comprend la rémunération fixe et la rémunération variable à long terme (le cas échéant) ainsi qu'une réserve pour des dépenses non prévues.

Pour l'exercice 2020, les actionnaires ont approuvé lors de l'Assemblée générale ordinaire 2019 un montant global maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme de 34 000 000 CHF pour les 12 membres de la Direction générale supposés, à la date de l'Assemblée générale ordinaire 2019, être en poste en 2020. Ce montant ne tient pas compte de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme supplémentaires requises, dues aux changements dans la Direction générale survenus après l'Assemblée générale ordinaire 2019.

Pour l'exercice 2019, les actionnaires ont approuvé lors de l'Assemblée générale ordinaire 2018 un montant global maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme de 34 000 000 CHF pour les 12 membres de la Direction générale supposés, à la date de l'Assemblée générale ordinaire 2018, être en poste en 2019. Le montant total de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme qui a été payé et attribué aux 16 personnes ayant été membres de la Direction générale à un moment donné de l'exercice 2019 s'élevait à 32 857 203 CHF.

La rémunération fixe comprend le salaire de base, les allocations, les cotisations patronales de prévoyance, toute augmentation (« Match ») au titre du « Global Share Participation Plan » de Swiss Re et d'autres avantages. Les allocations peuvent prendre la forme d'indemnités de logement et de frais d'études, de dépenses forfaitaires, de dépenses de déménagement et de taxes, d'allocations familiales et apparentées. La rémunération fixe de la Direction générale est expliquée en détail dans le rapport de rémunération 2019 à la page 124 du rapport financier.

Motions concernant les exercices 2020/2021

Dans la continuité du montant global maximal de la rémunération fixe approuvé au titre de l'exercice 2020, le montant global maximal de la rémunération fixe proposé pour les membres de la Direction générale employés sous un contrat de travail suisse durant l'exercice 2021 inclut des cotisations de prévoyance patronales plus élevées et des cotisations destinées à atténuer les effets de la baisse des taux de conversion, et ce à la suite d'une adaptation du règlement de la caisse de pension de Swiss Re avec effet au 1er janvier 2019.

La rémunération variable à long terme sera, le cas échéant, octroyée au premier semestre de l'exercice 2021. Le montant global maximal inclut la valeur des attributions aux membres de la Direction générale au moment de l'octroi. La décision d'octroi de la rémunération variable à long terme est prospective, afin d'encourager les membres de la Direction générale à concentrer leurs efforts sur les résultats, sur l'efficacité du capital et sur la position concurrentielle de Swiss Re, autant d'éléments qui sont essentiels à la création de valeur à long terme pour les actionnaires et à la réalisation de performances commerciales durables. Il est possible que la valeur finale payée en actions à la fin de la période d'acquisition soit différente de la valeur d'octroi. L'approche régissant la détermination des valeurs d'octroi reste cohérente par rapport aux années précédentes et toute attribution s'inscrira dans le cadre du budget maximal pour la rémunération fixe et la rémunération variable à long terme, qui devra être approuvé par les actionnaires à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire correspondante.

A la suite de la décision du Conseil d'administration de décembre 2019, la méthode de détermination de la valeur finale payée en actions changera pour les attributions au titre du « Leadership Performance Plan » (LPP) effectuées à partir de 2020, de manière à mettre davantage l'accent sur la croissance en termes de valeur d'exploitation, en reconnaissant que toute croissance est créatrice de valeur pour les actionnaires. La valeur finale payée en actions sera conditionnée par la performance réalisée par la Société sur une période de trois ans en fonction de cibles prédéfinies. La rémunération variable à long terme de la Direction générale, incluant un aperçu de la conception du plan 2020, est expliquée en détail dans le rapport de rémunération 2019 aux pages 127–128 du rapport financier. Les informations complètes concernant la conception du LPP 2020 seront fournies dans le Rapport de rémunération 2020, qui sera publié en 2021.

A titre indicatif, le montant global maximal de 37 700 000 CHF se compose d'un montant jusqu'à 23 700 000 CHF pour la rémunération fixe, les avantages et une réserve pour règlements relatifs à la rémunération au titre de l'exercice 2021 (par exemple, des dépenses non prévues, des ajustements de la rémunération en fonction du marché et/ou des coûts inattendus, tels que des taxes contractuelles ou exigibles immédiatement) et d'un montant jusqu'à 14 000 000 CHF pour la rémunération variable à long terme. Le montant global maximal proposé est brut, avant déduction des cotisations des employés aux assurances sociales. Il exclut un montant estimé de 2 647 000 CHF payable par Swiss Re pour les cotisations patronales totales obligatoires aux taux en vigueur aux assurances sociales au moment du paiement ou de l'octroi des attributions. Les cotisations sociales patronales réelles versées par la Société continueront d'être publiées durant les exercices pendant lesquels elles seront dues et payées.

Un membre de la Direction générale est actuellement payé en USD, un autre en GBP et un troisième en GBP et en dollars de Singapour (SGD) en raison d'une répartition de rémunération (« Split Payroll ») entre deux pays. Le montant global proposé inclut la conversion de la rémunération de ces trois membres de la Direction générale aux taux de change moyens 2019 de 1 CHF = 1,005596 USD, de 1 CHF = 0,788502 GBP et de 1 CHF = 1,372181 SGD respectivement. Toute fluctuation du taux de change jusqu'au versement final de toutes les composantes de la rémunération (y.c. le versement au titre du LPP à la fin de la période d'acquisition des droits) est exclue.

Le montant de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme qui sera payé et octroyé, respectivement, aux membres de la Direction générale pour l'exercice 2021 sera publié dans le rapport de rémunération 2021. Le rapport de rémunération 2021 sera soumis au vote consultatif de l'Assemblée générale ordinaire 2022.

7. Réduction du capital-actions

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de (i) réduire le capital-actions ordinaire de 990 739,80 CHF, de 32 740 470,40 CHF à 31 749 730,60 CHF, en annulant 9 907 398 actions d'une valeur nominale de 0,10 CHF chacune détenues par la Société, de (ii) déclarer que, selon les résultats du rapport de l'audit spécial effectué par l'Organe de révision de la Société, PricewaterhouseCoopers SA, Zurich, les créanciers sont couverts même après la réduction du capital conformément à l'art. 732, al. 2 du Code suisse des obligations, et (iii) de modifier l'art. 3, al. 1 des Statuts comme suit à la date à laquelle la réduction du capital-actions est inscrite au Registre du commerce du Canton de Zurich :

Version actuelle

Art. 3 Capital-actions, actions et titres intermédiés

1. Le capital-actions entièrement libéré s'élève à 32 740 470,40 CHF. Il est divisé en 327 404 704 actions nominatives d'une valeur nominale de 0,10 CHF chacune.

Version révisée proposée

Art. 3 Capital-actions, actions et titres intermédiés

1. Le capital-actions entièrement libéré s'élève à **31 749 730,60 CHF**. Il est divisé en **317 497 306** actions nominatives d'une valeur nominale de 0,10 CHF chacune.

[Les alinéas 2 à 9 demeurent inchangés]

B. Explication

Le 17 avril 2019, les actionnaires de la Société ont autorisé le Conseil d'administration de racheter des actions de la Société jusqu'à concurrence d'une valeur d'acquisition maximale de 2 milliards CHF avant l'Assemblée générale ordinaire 2020 dans le cadre d'un programme public de rachat d'actions à des fins d'annulation des actions en deux tranches jusqu'à concurrence d'une valeur d'acquisition maximale de 1 milliard CHF, chacune. La première tranche étant soumise à

Motions concernant les exercices 2020/2021

l'obtention des autorisations juridiques et réglementaires et à l'obtention de celle du Conseil d'administration et la deuxième tranche étant conditionnée par (en plus d'être soumise à l'obtention des autorisations juridiques et réglementaires et à celle du Conseil d'administration) l'évolution de la position de capital excédentaire du Groupe en 2019 et soumise aux priorités en matière de gestion du capital de la Société (le Programme).

La Société a lancé la première tranche du Programme le 6 mai 2019. Comme annoncé le 31 octobre 2019, le Conseil d'administration a décidé de ne pas lancer la deuxième tranche du Programme. La Société a racheté jusqu'à la fin du Programme le 18 février 2020, 9 907 398 actions sur la seconde ligne de négoce de la SIX Swiss Exchange, par l'intermédiaire de la Banque cantonale de Zurich. La valeur d'acquisition des actions rachetées correspond à 999 999 970,00 CHF.

En vue de l'annulation des actions rachetées, le capital-actions ordinaire est par conséquent réduit de 990 739,80 CHF à 31 749 730,60 CHF. La réduction du capital-actions ordinaire requiert la publication de trois avis aux créanciers dans la Feuille officielle suisse du commerce (*Schweizerisches Handelsamtsblatt*) ainsi qu'indiqué à l'article 733 du Code suisse des obligations; de tels avis seront publiés après l'Assemblée générale ordinaire 2020. Dans les deux mois qui suivront la troisième publication de l'avis, les créanciers pourront produire leurs créances ou exiger que la Société garantisse les créances. Une autre condition préalable à la réduction du capital est l'établissement d'un rapport spécial par l'Organe de révision, confirmant que les créances sont entièrement couvertes et que la liquidité de Swiss Re reste garantie après la réduction du capital. L'Organe de révision de la Société, PricewaterhouseCoopers SA, Zurich, remettra un tel rapport lors de l'Assemblée générale ordinaire 2020.

8. Approbation d'un nouveau programme de rachat d'actions

A. Proposition

Le Conseil d'administration demande l'approbation pour un nouveau programme public de rachat d'actions à des fins d'annulation jusqu'à concurrence d'une valeur d'acquisition maximale de 1 milliard CHF, avant l'Assemblée générale ordinaire de 2021. Le nouveau programme public de rachat d'actions sera soumis à l'obtention des autorisations juridiques et réglementaires et sera lancé, à la discrétion du Conseil d'administration, après approbation par l'Assemblée générale ordinaire. Le Conseil d'administration peut définir les détails du nouveau programme public de rachat d'actions, y inclus le début du nouveau programme, en particulier au regard de la volatilité récente sur les marchés financiers. Les actions rachetées dans le cadre du nouveau programme public de rachat d'actions seront annulées et n'entreront donc pas dans la limite de 10% appliquée aux propres actions de la Société, conformément à l'art. 659 du Code suisse des obligations. La modification des Statuts (réduction du capital-actions) en ce qui concerne le nombre effectif d'actions rachetées sera soumise à l'approbation d'une Assemblée générale ordinaire suivante.

B. Explication

Le programme public de rachat d'actions (le nouveau Programme) proposé est éprouvé sur le marché et constitue une plateforme efficace pour la distribution de capital excédentaire pouvant être utilisée de manière flexible. Le nouveau Programme favorise la discipline de gestion du capital et soutient les priorités en matière de gestion du capital de la Société. Les priorités de Swiss Re en matière de gestion du capital (1. En tout temps assurer une capitalisation élevée et maximiser la flexibilité financière; 2. Augmenter le dividende ordinaire en générant des bénéfices à long terme, et, à tout le moins, le maintenir; 3. Allouer des capitaux à la croissance des affaires qui s'inscrivent dans notre stratégie et qui remplissent nos critères de rentabilité; 4. Continuer à restituer aux actionnaires le capital excédentaire) restent inchangées et seront revues à intervalle régulier et sont susceptibles d'être mises en œuvre de temps à autre durant l'année. L'approche active de la gestion du capital adoptée par Swiss Re et la solidité financière qui en découle, autorisent Swiss Re à proposer ce nouveau Programme. Le nouveau Programme sera lancé, à la discrétion du Conseil d'administration, après approbation par l'Assemblée générale ordinaire et est soumis à l'obtention des autorisations juridiques et réglementaires. Au regard de la volatilité récente sur les marchés financiers, le Conseil d'administration évaluera la pertinence de lancer le nouveau Programme au deuxième semestre 2020.

Le Conseil d'administration a choisi une procédure par étapes pour l'approbation des programmes publics de rachat d'actions: à l'Assemblée générale ordinaire initiale, les actionnaires prennent la décision d'approuver le nouveau Programme; à une Assemblée générale ordinaire suivante seulement, ils adoptent une résolution visant à annuler les actions rachetées. L'avantage de cette procédure réside dans le fait que les actions rachetées ne sont pas soumises à la restriction légale selon laquelle les entreprises ne peuvent pas détenir plus de 10% de leurs propres actions. Cela offrira une plus grande flexibilité à Swiss Re, ce qui va dans le sens de son approche de gestion du capital.

Organisation

Rapport annuel et rapports de l'Organe de révision

Le rapport annuel 2019 a été publié le jeudi 19 mars 2020 et peut être consulté sur le site internet de Swiss Re (www.swissre.com). Un exemplaire imprimé du rapport complet est envoyé aux actionnaires sur requête. Le rapport annuel, y compris les rapports de révision sur les comptes annuels et les comptes du Groupe ainsi que le rapport de rémunération sont également disponibles au siège de Swiss Re SA, Mythenquai 50/60 à Zurich, Suisse.

Une présence personnelle à l'Assemblée générale ordinaire est exclue

Le Conseil fédéral a déclaré «la situation extraordinaire» en Suisse à cause du coronavirus et a interdit toutes les manifestations. Dans ce cadre, une présence personnelle des actionnaires à l'Assemblée générale est exclue. L'Assemblée générale ordinaire de cette année se tiendra sous une forme écrite. Par conséquent, vos instructions de vote doivent être soumises au Représentant indépendant par écrit ou par voie électronique uniquement.

Instruire le Représentant indépendant par écrit ou par voie électronique

Les actionnaires peuvent se faire représenter lors de l'Assemblée générale ordinaire seulement par le Représentant indépendant. Proxy Voting Services GmbH, à Zurich, a été élu comme Représentant indépendant de la Société.

Veuillez faire parvenir vos instructions de vote au Représentant indépendant :

1. Veuillez retourner votre bulletin-réponse, dûment rempli et signé, à l'aide de l'enveloppe fournie le plus rapidement possible, mais au plus tard le **jeudi 9 avril 2020**; ou
2. par le biais du service internet pour investisseurs sur www.sherpany.com/swissre jusqu'au **mercredi 8 avril 2020, 23h59 HAEC**, et ceci selon les informations respectives envoyées avec la convocation.

Droit de vote

Les actionnaires inscrits au registre des actions le **jeudi 9 avril 2020** disposent d'un droit de vote.

Convocation

La convocation en allemand sera publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce (*Schweizerisches Handelsamtsblatt*) le lundi 23 mars 2020. En cas de contradictions entre cette version française et la version allemande, la version allemande fait foi.

Adresse de contact

Swiss Re SA, Registre des actions, Mythenquai 50/60, 8022 Zurich, Suisse
Téléphone +41 43 285 6810; fax +41 43 282 6810; e-mail: share_register@swissre.com

Swiss Re SA
Mythenquai 50/60
Boîte postale
8022 Zurich
Suisse

Téléphone +41 43 285 2121

Fax +41 43 285 2999

www.swissre.com